Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 44

Artikel: Paysages jurassiens : le Saut-du-Doubs
Autor: Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225485

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

espérons-le, demeurera longtemps encore, est la distribution des prix en nature le long d'une échelle appuyée à une fenêtre du premier étage ; les tireurs et le public considèrent avec attention les différents objets qui passent de la salle au pied de l'échelle et que chacun va retirer à l'appel de son nom en criant un sonore « présent » ! Une fois, je ne puis vous préciser l'année, on entendit appeler M. le pasteur X. et une superbe scie lui est remise : un frémissement au coin de toutes les lèvres trahit le fou-rire qu'on retenait à grand'peine. Puis, on remit au Dr M. une chaise à traire ce qui permet à l'assistance d'oser éclater en rires bruyants qui redoublent lorsque le pharmacien M. obtient comme prix une fourche haute de deux mètres. Le comité avait-il aidé au hasard, je n'oserais l'affirmer.

Le premier perdant est appelé solennellement: Un tel 78 points, premier pour l'année prochaine ; si cela tombe sur un bon tireur, c'est une petite vergogne que chacun redoute. Il y a quelques années, nous avions été plusieurs à subir une déveine folle, une déveine carabinée est le vrai mot. Alexis, excellent champion, quoique dragon, était de la bande: craignant que le fâcheux sort ne l'atteigne, il avertit le président: « Dis donc, tu ne feras pas le fou », ce qui, traduit en clair, voulait dire : « Si possible, évite-moi cette honte ». Mais le président, un homme à cheval sur le règlement, lui répond: « Tu sais, Alexis, l'article 99 est formel et on ne fera point de tricherie ». Ce fut Paul Mayor qui écopa. L'ami Paul étant sûr de l'application rigide du texte, ne m'en garda pas rancune.

En rentrant du dernier tirage de Payerne, je me suis demandé si on y mangeait autrefois autant de poulets ; depuis que le commandant y habite, on doit sûrement en consommer un ou deux de plus. *Julius.*

Proportions. — Gérant: Ce bifteck est vraiment minuscule.

— Je crois, monsieur, qu'on vous a donné plutôt, par erreur, un plat trop grand.

— On va voir. Garçon! Rapportez-moi une soucoupe à café -

Paysages jurassiens.

LE SAUT-DU-DOUBS

Le caractère des montagnes neuchâteloises est sévère. C'est une succession de collines boisées, de longs pâturages et de fonds de vallées marécageux où, parfois, l'on exploite la tourbe. Le climat, trop âpre, n'y permet pas les grandes cultures. Nulle part, on ne voit, comme dans la plaine, de belles fermes entourées de vergers où l'ombre frissonne ; nulle part on ne voit d'agrestes rivières, aux berges fleuries et aux longs rideaux de peupliers. Ces terres élevées ne manquent pas de grandeur, mais elles la doivent surtout à leurs hauts plateaux, à leurs terrasses superposées et aux lignes parallèles de leurs petites chaînes qui entraînent le regard vers de lointains horizons.

Les hommes ont contribué à la beauté calme et un peu sévère de ces paysages en construisant de gros bourgs, aux rues droites et aux maisons cossues dont les toits rouges rappellent, de loin, un champ de coquelicots. Et ces grands villages s'appellent : Les Ponts-de-Martel, La Sagne, Le Locle. Quand on quitte cette dernière cité horlogère qui éleva jadis un monument à Daniel-Jean Richard, on franchit, au Col des Roches, une montagne abrupte et l'automobile descend vers le village des Brenets, dernière station neuchâteloise avant la frontière.

Autrefois, on disait « Les Brunettes Joux » ou bien « Chez les Bernets » ou encore « Chez les Bournets », et les armoiries de la commune possèdent, dans leur partie supérieure, un chevron d'argent rappelant, sans doute, que le seigneur de Valangin domina la contrée, et dans la partie inférieure, le Saut-du-Doubs.

Comme la Chaux-de-Fonds et le Locle, les Brenets apparaissent, pour la première fois dans l'histoire, vers la fin du XIVe siècle. Les seigneurs de Valangin, à cette époque déjà, accordèrent de larges franchises aux colons établis aux « Brunettes Joux ». Puis ce fut, durant le XVe siècle, la longue contestation entre la Seigneurie de Valangin et le Prieuré de Morteau, lequel finit par obtenir gain de cause, c'est-à-dire à étendre ses droits sur les Brenets et la contrée environnante. Cependant, à la fin des guerres de Bourgogne, le seigneur de Valangin revendiqua de nouveau ses droits sur son ancien fief qu'une sentence de 1480 lui rendit.

* * *

Ce qui fait le charme des Brenets, c'est son lac pittoresque. Brusquement le Doubs s'élargit; il ressemble à un fleuve emprisonné dans des parois rocheuses, tombant à pic dans une eau d'un bleu verdâtre. Et il y a, sur les rives de ce lac, des sous-bois merveilleux, des coins de verdure idylliques où l'on vient s'asseoir et trouver le repos.

Des canots à moteur et des bateaux à rames vous attendent au débarcadère et, en moins

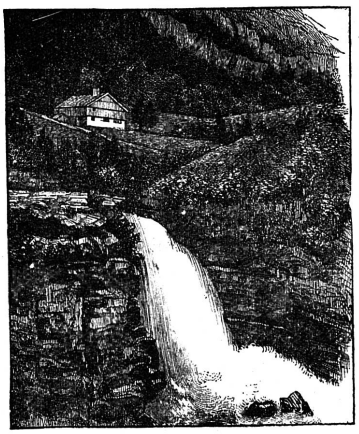

Le Saut du Doubs.

d'une heure, on franchit la distance qui vous sépare de la chute. Le ciel bleu se mire dans les eaux sombres du lac, et celles-ci réfléchissent également le feuillage vert tendre des rives escarpées.

Sur l'eau, c'est un va-et-vient continuel de frêles embarcations. Et, d'un bateau à l'autre, on s'interpelle, on se fait des signes. Ici, une grosse dame, couchée sur le banc d'arrière, tient, au-dessus de sa tête, un parasol japonais. Là, c'est une société de Jeunesse ; jeunes gens et jeunes filles rient, batifolent et prennent parfois de l'eau dans le creux de leur main pour la jeter au visage d'un voisin ou d'une voisine. Ailleurs, ce sont des pêcheurs, pour qui il n'y a pas de dimanches, et qui regardent ironiquement passer tous ces gens désœuvrés.

Voici l'hôtel du Saut-du-Doubs, à l'extrémité nord du lac. La salle à boire est pleine de monde; heureusement qu'il y a encore quelques petites tables sur la terrasse. Les voyageurs qui ne trouvent pas de place prennent, pour quelques sous, le grand bac qui les transportera sur la rive française. Un hôtel de dimensions modestes est là, tout exprès, pour les recevoir et leur offrir des rafraîchissements. Le patron est sur le seuil; il attend les clients, tandis qu'à l'intérieur, un gramophone hurle la « Marche de Lorraine ».

Un joli chemin s'enfonce dans la forêt : il descend brusquement et vous conduit à l'endroit où le Doubs se jette, d'un seul élan en bas une paroi rocheuse. Il y a, de chaque côté de la rivière, des pierres plates qui vous servent de marches, d'escalier, puis viennent les pierres moussues sur lesquelles le pied se pose avec hésitation, et l'on arrive, sans peine, à l'endroit même où la chute commence.

Au premier abord on est assourdi par le bruit; on s'habitue peu à peu et l'on admire ce paysage forestier, si vert, si frais et qui sert de cadre à cette eau écumeuse. Du fond du gouffre, un nuage de vapeur d'eau monte vers le ciel et se dissipe peu à peu, tandis que la masse liquide reprend son cours vers le nord.

Tout autour du petit lac situé en aval de la chute, des familles entières sont groupées sur les galets, sur l'herbe ou, plus en arrière, sous un berceau de verdure. Tandis que les enfants, en costume de bain, jouent dans l'eau sous l'œil à la fois attentif et inquiet des mères, les papas sortent du sac à provisions le pain, le jambon et la bouteille de Neuchâtel ou de Bourgogne. Et l'on pique-nique, bien à l'aise dans ce site merveilleux, cependant que, de la chute, vous arrive, par intermittence, une fine poussière d'eau qui répand, tout autour, un peu de fraîcheur.

Jean des Sapins.

Il n'y a pas que Marius... — Mais enfin, comment faites-vous donc pour chasser indifféremment le petit et le gros gibier, l'alouette et le lièvre, le marcassin et le perdreau ? Vous ne partez jamais qu'avec un fusil chargé de plombs.

— Té, mon bon, c'est bien simple pourtant. Suivant le gibier qui part devant moi, je presse plus ou moins sur la gâchette.

MONSIEUR LE SYNDIC DIVORCE.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la nouvelle comédie villageoise de Mme Matter-Estoppey. En voici un passage.

La scène se passe dans la cuisine du syndic Bolomey où le fils de ce dernier, l'étudiant en droit, César, est interrogé « sans en avoir l'air » par Jenny, la vieille bonne.

Jenny.

— Vois-tu, rien ne vaut la paix, le calme, le bon accord. Je ne comprends rien de rien à cette histoire.

César.

— Quelle histoire ?

Jenny.

— Eh bien, celle d'ici. Cette dame Rose avait l'air d'une de ces personnes qui ne feraient pas de mal à une mouche.

César (sentencieux).

— Il y a des personnes qui ne font pas de mal aux mouches et qui font du mal aux gens.

Jenny.

— On la voyait aller, venir, avec un gentil sourire pour tout le monde. Et pas fière, avec ça ! Elle saluait chacun au village. Par exemple, entre nous soit dit, elle n'était pas tant bonne ménagère. Il y avait par là plus de fleurs que de mon temps, mais plus de toiles d'araignée aussi. On ne peut pas faire la dame et soigner sa maison dans les coins et les recoins. (Elle s'arrête après chaque phrase, croyant toujours que César va parler, attend un instant, puis continue). Peut-être que ton père aurait mieux fait de marier une paysanne. Ces gens de ville sont de crouïes aides pour la campagne. (Silence). Mais, qui aurait pensé quand même qu'ils en arriveraient là ? Divorcer ! Un syndic ! Un conseiller de paroisse ! D'abord, dans nos villages, ce n'est pas la mode de se divorcer. On se boude, on crie, on se dispute, mais on se supporte jusqu'au bout. La vie n'est pas tant longue. Un beau jour, un des deux s'en va pour le cimetière et l'autre y est quand même de sa petite larme. Il met au bas de l'avis mortuaire : « Il est au Ciel et dans nos cœurs. — Veille sur ta famille affligée ! » Bien sûr que ce n'est pas tant sincère, mais ça vaut mieux encore qu'un divorce. (Silence). Tu ne dis rien ?

César.

— Que veux-tu que je te dise ? Tu parles tout le temps.

Jenny.

— Si on savait au moins ce que tu penses.

César.

— On ne doit jamais dire tout ce qu'on pense.

Jenny.

— Mais, en définitive, le sais-tu, toi, pourquoi ils divorcent ? On entend assez souvent parler de divorce. C'est venu à la mode à présent que des tas de gens se marient sans réflexion. Seulement, quand ils se séparent, le monde sait au moins pourquoi. C'est une femme légère, ou bien un mari qui boit. Il y a des témoins, des lettres. Enfin, on sait qui a raison et qui a tort. A présent, on se divorce par incomptabilité d'humeur.

César.

— Incompatibilité...

Jenny.

— Incompta... Incompa... Le mot ne fait rien à la chose. Quand on m'interroge au village, je ne sais pas que répondre...

César.

— Eh bien, continue à ne pas savoir.

M. Matter-Estoppey